# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

# **AMENDEMENT**

N º II-974

présenté par M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

#### **ARTICLE 39**

#### ÉTAT B

## Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-	
Immigration et asile	700 000		0
Intégration et accès à la nationalité française	0		700 000
TOTAUX	700 000		700 000
SOLDE	(	)	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet du présent amendement est de diminuer les crédits accordés à l'action n° 14 du programme 104 relative à l'intégration et accès à la nationalité française au profit de l'action n°03 du programme 303 relative à la lutte contre l'immigration irrégulière, véritable fléau pour notre pays.